

penelope
WELCOME 

Politique Sante & Sécurité au travail



Priorité à la Santé psychique, la Sécurité et le Bien-être en 2024 chez Pénélope L'Agence !

Pénélope L'Agence rappelle son engagement quotidien pour le bien-être au travail de ses collaborateurs et de leur sécurité. Ce sont des piliers essentiels de notre entreprise. Nous croyons en l'importance d'un environnement de travail où chacun se sent soutenu, écouté, et en sécurité.

Pénélope l'Agence s'accorde à reconnaître que préserver la santé, physique et mentale, et améliorer la sécurité et les conditions de travail est un défi d'ordre légal et économique, qui s'inscrit également dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale de l'entreprise.



La prévention des risques professionnels est non seulement primordiale d'un point de vue humain mais est également un moyen d'assurer la réussite et la viabilité de la Société.

Elle s'inscrit dans une démarche globale au sein de laquelle chaque acteur est pleinement impliqué (Direction, managers, représentants du personnel, services de santé, ...)

Les noms des membres composant la CSSCT :

Octavia DUMOULIN

06 13 14 89 61

o.dumoulin.cftcpenelope@gmail.com

Mina AJERRAY

07 61 97 51 02

m.ajerray.cftcpenelope@gmail.com

Hakima LEZEHAR

07 62 91 61 60

h.lezehar.cftcpenelope@gmail.com

Marie-Thérèse DELCROIX

07 62 91 89 79

mt.delcroix.cftcpenelope@gmail.com

Manel BENSALAH

07 62 91 74 14

m.bensalah.cftcpenelope@gmail.com

Sabber CHATTI

07 62 91 88 47

s.chatti.cftcpenelope@gmail.com

Mélody FRENNA

m.frenna.cftcpenelope@gmail.com

Elodie COME

06 76 77 79 21

e.come.cftcpenelope@gmail.com

Maria FRANCO

07 62 91 88 26

m.franco.cftcpenelope@gmail.com

En appui à cette démarche, la mise en place d'outils tels que le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, les plans de prévention et le Programme Annuel de Prévention des Risques permettent à la Société de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.

En lien direct avec la Commission Santé Sécurité au Travail (CSSCT), les accidents du travail font l'objet d'une analyse particulière, et ce dans le but de révéler les natures de risque et de les réduire.

La Société attache également une importance particulière pour que les risques psychosociaux s'inscrivent dans une démarche globale de prévention et à l'implication de chacun, à tous niveaux.

D'un point de vue technique, l'équipement de matériel ergonomique (casques, repose-pied, etc.) vise à prévenir les risques liés à l'activité physique des salariés.

L'achat de ventilateurs ou de radiateurs d'appoint peuvent également permettre d'améliorer la température du lieu de travail.



D'un point de vue humain, les différentes formations dispensées et/ou informations diffusées visent à sensibiliser les salariés aux risques liés à leur activité et à prévenir les accidents.

Les formations des salariés à la gestion des situations difficiles continuent d'être réalisées, et ce en vue de prévenir les risques psychosociaux du personnel sur site pouvant être confronté à des situations de violences externes.

Enfin, d'un point de vue organisationnel, l'accent est mis sur une meilleure prise en considération des conditions de travail proposées par les clients par le Responsable Commercial ou le Responsable d'Agence au démarrage d'un site puis à chaque visite de site.

Nos actions de sensibilisation

Concrètement, pour assurer le bon équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle et limiter ainsi le stress au travail.

Cela se concrétise réellement par :

- La création d'une Direction Santé et Sécurité au sein de la société.**
- L'engagement dans une démarche de certification ISO 45001 complémentaire à notre démarche qualité ISO 9001.**
- La prise en compte des distances et du temps de trajet domicile-travail dans les postes proposés**
- Une politique stricte sur le droit à la déconnexion en dehors des heures de travail.**
- Une formation des managers aux risques psychosociaux pour une gestion humaine et responsable.**
- Une formation des managers à la rédaction de plans de prévention.**
- Une sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs aux enjeux de sécurité.**
- Un investissement massif dans la formation HSE (Santé, Sécurité, Environnement) par le biais notamment des modules Sauveteurs Secouristes au Travail ou les formations Incendie.**

Nos objectifs

Faire avancer les choses, de créer un environnement de travail toujours plus épanouissant et sécurisé pour nos collaborateurs, dans le respect de notre charte RSE.

Nos objectifs mesurables pour 2024 sont les suivants :

-Avoir formé tous les managers de terrain (RA) à la rédaction de plans de prévention.

-Avoir formé une quinzaine de sauveteurs secouristes du travail.

-Avoir formé une douzaine de collaborateurs du siège sur la sécurité incendie (serre file et guide file).

-50% de collaborateurs ayant réalisé la formation en ligne relative à la sécurité incendie.

-Tracer et comptabiliser l'ensemble des actions de prévention et de sensibilisations mises en œuvre.

-Doter les managers de terrain d'un support de remontée d'informations : « Fiche Alerte S&ST » qui permette une connaissance plus précise des incidents survenus, tant en nombre qu'en typologie.

-Mettre en œuvre une première enquête interne incluant le ressenti des collaborateurs vis-à-vis de la santé, de la sécurité et de la qualité de vie au travail.

-Obtenir la certification selon le référentiel ISO 45001-2018.



Ensemble, nous construisons un futur où le bien-être au travail est une réalité pour tous.